

A l'attention de

Monsieur Pascal PRACHE

Directeur des services judiciaires

Paris le 9 décembre 2024

Objet : Ouverture des discussions relatives à la revalorisation des directeurs des services de greffe judiciaires.

Monsieur le Directeur des services judiciaires,

La signature du protocole d'accord sur la revalorisation des métiers de greffe a eu lieu **le 26 octobre 2023**.

Alors que les textes sur le plan de requalification des adjoints administratifs en greffiers et sur le cadre greffier sont enfin parus, **la suite des négociations n'est toujours pas ouverte**.

Plus d'un an après ce protocole, la CFDT vous enjoint de démontrer que la direction des services judiciaires entend respecter la signature du ministre et l'engagement de votre prédécesseur.

En effet, voilà plus d'un an que dans toutes nos communications, nous dénonçons l'absence d'ouverture de ces discussions.

Voilà plus d'un an qu'à l'occasion de chacune de nos rencontres avec l'administration, **la CFDT** continue de demander cette revalorisation en démontrant l'importance du corps des directeurs des services de greffe. Dans chaque CSA, dans chaque bilatérale, au ministre et à son cabinet et même à la cour des comptes la semaine dernière encore.

Par la présente lettre ouverte, qui sera diffusée à l'ensemble du corps des directeurs des services de greffe judiciaires, **je vous demande, au nom de la CFDT, organisation syndicale représentative, d'ouvrir dans les plus brefs délais cette phase de négociations et de nous communiquer un calendrier de négociations.**

La réforme des métiers de greffe ne sera complète que lorsque cet engagement aura été respecté.

Les services ne verront le bénéfice de cette réforme que quand nous aurons enfin pu discuter de leur organisation et cela ne peut se faire sans évoquer le rôle et la valorisation des DSGJ.

Lors de notre dernière rencontre, vous nous avez assuré que vous partagiez les convictions de **la CFDT** quant à la nécessaire revalorisation du corps des directeurs des services judiciaires.

Il est temps de mettre en lumière l'implication et le rôle essentiel des directeurs des services de greffe dans les juridictions, il est temps que cela soit enfin reconnu par l'administration et valorisé.

Pour **la CFDT** les collègues ont été bien plus que patients, bien trop patients.

Il est désormais temps de faire ce qui avait été promis en ouvrant ces négociations.

Il est temps de reconnaître le corps des directeurs des services de greffe judiciaires à la hauteur d'un corps de direction.

La CFDT vous rappelle ses demandes et notamment le communiqué spécifique à ces négociations (joint).

Comme dans ce communiqué, nous vous demandons, en gage d'ouverture de nos discussions statutaires, une première augmentation indemnitaire rapide afin de montrer au corps des DSGJ l'importance qu'il revêt aux yeux de son ministère.

Bien cordialement,

Guillaume Grassaud

**Secrétaire général du syndicat du
Ministère de la Justice CFDT (SMJ-
CFDT)**

**Représentant au Comité social
d'administration ministériel**

Syndicat du Ministère de la Justice